

Motion de MM. Alain Fischer, Roman Juon, Jean-Charles Lathion, Jean-Pascal Perler, Mmes Marie-France Spielmann et Isabel Nerny: «Où sont les clés des zones piétonnes?»

PROJET DE MOTION

En Vieille-Ville, mais aussi à la place de Ile, depuis plusieurs mois, les chaînes (ou les bornes rétractables) fermant les zones et les rues piétonnes restent ouvertes après l'heure fatidique de 11 h 30. Alors que, depuis quinze ans au moins, nous connaissons le seul système efficace pour que les espaces piétonniers ne soient pas systématiquement l'objet de parking sauvage et de circulation nuisible, en quelques mois la gabegie s'est installée.

Est-ce le fruit de mesures adoucissantes contrastant avec l'extrême rigueur avec laquelle le Département de justice et police et des transports contrôle les mesures de stationnement qu'il édicte envers les deux-roues? Ou est-ce une nouvelle concession au GTE (Groupe transports et économie) auteur de l'initiative sur le libre choix des transports? Le problème n'est pas seulement lié aux compétences des agents de ville, mais cette nouvelle situation semble résulter d'un règlement de l'Etat qui, suite à la mise en place du macaron, obligerait à laisser accessibles en permanence les zones piétonnes, jour et nuit.

Les abus n'ont pas tardé à se produire, avec une régularité de plus en plus insistante et nuisible. Ils s'ajoutent à la situation, déjà anarchique, créée par une quasi-absence de contrôle en matière de stationnement, matin, après-midi et soir, sur tout le territoire urbain. Cette situation est incompréhensible et inacceptable.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- des explications sur l'application d'un tel règlement;
- d'intervenir le plus rapidement possible pour mettre un terme à la gabegie actuelle en matière de circulation dans la Vieille-Ville;
- de rétablir au plus vite les moyens disponibles pour assurer la fermeture des chaînes et bornes dès 11 h 30, mesures qui étaient parfaitement acceptées par l'ensemble des riverains des rues de la Vieille-Ville ainsi que par les habitants.